

Avis voté en plénière du 12 octobre 2011

## La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

L'économie française a besoin de redynamiser sa compétitivité.

Cet objectif est essentiel notamment si nous voulons réindustrialiser notre pays. Un haut niveau d'investissement permettra d'assurer le plein emploi par la croissance, de réduire les inégalités sociales et territoriales et d'améliorer l'attractivité du pays en consolidant sa place dans l'économie mondiale.

Aujourd'hui, notre économie montre des signes de faiblesses. L'avis qui nous est soumis en atteste. Aussi, la France doit-elle se doter d'une politique industrielle, de plus en plus coordonnée, voire intégrée à une stratégie européenne. Il faudrait effectivement développer des grands projets européens tout en protégeant l'Europe via, par exemple, l'instauration d'une fiscalité écologique aux frontières de l'Europe.

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont une indiscutable réalité économique et doivent occuper une place essentielle dans l'économie française.

Personne ne doute aujourd'hui que ces entreprises ne soient un enjeu essentiel pour le pays. Aussi, les TIC et les nouvelles technologies doivent être mieux utilisées pour trouver des marges de compétitivité, tandis que la fonction de veille est indispensable pour mettre en réseau les connaissances afin de mieux anticiper l'avenir, de conquérir des marchés ou de s'organiser. En second lieu, il convient de renforcer le financement de la R&D des ETI et, plus particulièrement, les nouveaux financements via OSEO et la CDC.

Si la réindustrialisation est fondamentale, l'investissement dans la recherche est un deuxième atout pour améliorer la compétitivité.

Nous insistons sur la nécessité de développer la recherche et développement pour préparer l'avenir, et pas seulement pour améliorer l'investissement visant la seule augmentation de la productivité. L'investissement consistant à faire de la croissance externe est souvent très lourd mais il n'est pas pour autant systématiquement créateur de richesse.

L'investissement public a un impact sur l'investissement productif global avec un effet levier. Mais il ne peut se substituer au manque d'investissement privé. Pour le groupe de la CFE-CGC, il est important de rappeler que la faiblesse de l'investissement en France n'est pas imputable qu'à l'État. Les entreprises ont aussi leur part de responsabilité.

La recherche et la politique d'appui à l'innovation sont des composantes essentielles de la préparation de l'avenir. Pour la CFE-CGC, le soutien à la recherche fondamentale doit être renforcé en définissant des priorités claires. En ce qui concerne la recherche technologique, il faut mettre en évidence les marchés de hautes technologies les plus porteurs.

N'oublions pas non plus les autres facteurs de compétitivité qui font de l'Allemagne un champion des exportations : une compétitivité reposant sur la gamme des produits fabriqués, la qualité produit et tous les services associés, notamment les services après vente.

L'État doit veiller à ce qu'il n'y ait pas d'éparpillement des moyens de recherche. Pour le groupe de la CFE-CGC, il convient de renforcer par des politiques volontaristes les pôles d'excellence, associés au développement régional, tout en leur fournissant des infrastructures logistiques et de réseaux (transport notamment par le développement des infrastructures portuaires) et des moyens matériels et immatériels indispensables pour attirer et pour maintenir le potentiel de chercheurs.

Enfin, l'activité économique est appelée d'abord à satisfaire les besoins de la population. Elle doit être en mesure d'améliorer la capacité d'offre de l'économie, de régénérer en permanence et de développer le potentiel de créativité et d'efficacité du système productif.

Il faut des politiques salariales ambitieuses qui ont, au travers de la consommation, un impact fort sur la croissance et donc sur l'emploi.

La CFE-CGC défend son projet de cotisation sociale sur la consommation. Nous voyons dans la création d'une telle cotisation une solution efficace pour lutter contre les délocalisations et favoriser l'emploi. Cette réforme que nous défendons depuis longtemps consiste à élargir l'assiette des cotisations pour dégager de nouvelles ressources. Cela passe par la suppression partielle de la part employeur des cotisations maladie et famille et son remplacement par une nouvelle cotisation assise sur la consommation. Contrairement à la TVA qui est un impôt, ce nouveau prélèvement serait une cotisation affectée totalement à la protection sociale et notamment aux branches impactées.

Elle permettrait aux entreprises françaises qui produisent des biens en France d'améliorer leur compétitivité en baissant leur prix de revient à l'exportation grâce à la baisse des charges sociales patronales. En outre, elle permettrait de faire contribuer les importations à notre protection sociale.

Le groupe de la CFE-CGC a voté l'avis.